

Maison PARENT-GROS

Pommard, Cote d'Or, France

Facture N° 5003610 du 27/06/2022

GAMBIT WINES

Hangar G2 – Bassin à flot n°1
Quai Armand Lalande BP 40172
33042 BORDEAUX CEDEX

Référence :ALLOC 2020 att achat susp EN CRD

Page N° 1

Conditionnement	Quantité	Désignation	P.u. H.T.		Montant H.T.	Tva
		Commande N° 5003430 du 07/06/2021				
Bille(s) 0.750	18	GEVREY CHAMBERTIN 2020 AF GROS	50,00		900,00	SU
Bille(s) 0.750	12	NUITS ST GEORGES 1ER CRU LES ST GEORGES 2020 AF GROS	94,00		1 128,00	SU
Magnum 1.50	6	POMMARD 1ER CRU LA CHANIERE 2020 AF GROS MAGNUM	150,00		900,00	SU
Bille(s) 0.750	24	MOULIN-A-VENT en Mortperay 2020 Domaine A.F. GROS	16,25		390,00	SU
Bille(s) 0.750	6	BEAUNE 1ER CRU Les Boucherottes 2020 Domaine A.F. GROS	42,00		252,00	SU
Bille(s) 0.750	6	VOSNE ROMANEE AUX REAS 2020 Domaine A.F. GROS	56,25		337,50	SU
Bille(s) 0.750	6	VOSNE ROMANEE MAIZIERES 2020 Domaine A.F. GROS	56,25		337,50	SU
Bille(s) 0.750	12	VOSNE ROMANEE LES CHALANDINS 2020 Domaine	56,25		675,00	SU

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nous nous réservons la propriété de nos vins jusqu'au complet paiement du prix de vente.

Les risques de la marchandise incomberont toutefois à l'acheteur dès la mise de celle-ci à sa disposition.

Toute somme non payée à l'échéance convenue porte de droit intérêt jusqu'au parfait paiement à un taux annuel supérieur de trois points au taux d'escompte de la banque de France soit $3.99\% \times 3 = 11.97\%$ pour 2008.

La loi de modernisation de l'économie N°2008-776 du 4 Août 2008 **impose un délai de paiement maximum de 45 jours fin de mois ou de 60 jours nets**, à compter de la date d'émission de la facture.

Respectez la date de règlement notée sur la facture.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sera due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n°2012-387 du 22 mars 2012.

Cette indemnité est fixée à 40€ par le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012.

Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode de transport, et sont payables à Pommard.

En cas d'avaries survenues au cours du transport, lorsque les marchandises ne sont pas livrées par nos soins, il incombe au destinataire d'exercer tous recours contre le transporteur, conformément aux articles 105 et 106 du Code du Commerce.

Par contre, lorsque nous livrons nous-mêmes les marchandises, les réclamations doivent être faites à la livraison.

En cas de litige, tant avec nos fournisseurs, qu'avec nos clients, attribution de compétence est faite aux tribunaux de notre siège social.

Maison PARENT-GROS

Pommard, Cote d'Or, France

Facture N° 5003610 du 27/06/2022

GAMBIT WINES

Hangar G2 – Bassin à flot n°1
Quai Armand Lalande BP 40172
33042 BORDEAUX CEDEX

Référence :ALLOC 2020 att achat susp EN CRD

Page N° 2

Conditionnement	Quantité	Désignation	P.u. H.T.		Montant H.T.	Tva
Blle(s) 0.750	12	A.F. GROS SAVIGNY 1ER CRU CLOS DES GUETTES 2020 Domaine A.F. GROS	40,00		480,00	SU
Blle(s) 0.750	18	BEAUNE 1ER CRU LES MONTREVENOTS blanc 2020 Domaine A.F. GROS	50,00		900,00	SU
Blle(s) 0.750	24	BOURGOGNE HAUTES COTES DE NUITS BLANC 2020 Domaine A.F. GROS	18,20		436,80	SU
Blle(s) 0.750	12	RICHEBOURG GRAND CRU 2020 Domaine A.F. GROS	565,00		6 780,00	SU

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
SU	BASE TVA VENTE SUSP TVA		13 701,80	0,00

Date d'échéance : 27/06/2022 Mode de règlement : VIREMENT

Total H.T. 13 516,80

Montant port H.T. 185,00

Net H.T. 13 701,80

T.V.A. 0,00

Total T.T.C. 13 701,80

Montant réglé 13 701,80

EXONERATION DE TVA EN VERTU DE L'ARTICLE 275 DU CGI.
PRIX DEPART DOMAINE

REGLEMENT de VOTRE BANQUE A :
CREDIT AGRICOLE 21200 BEAUNE
ETB 11006 GUI 21004 CPT 14435352001 CLE 07
SWIFT AGRIFRPP 810
IBAN : FR76 1100 6210 0414 4353 5200 107

Net à payer 0,00 E

✂
Facture N° 5003610 du 27/06/2022

Montant **0,00**

Code client GAMBIT

1 Place de l'Europe, 21630 Pommard Tél +33 (0)3 80 22 61 85 email contact@af-gros.com
SIRET 420 425 969 000 29 SIREN 420 425 969 ID T.V.A FR14420425969 ACCISE FR098117E0150

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nous nous réservons la propriété de nos vins jusqu'au complet paiement du prix de vente.

Les risques de la marchandise incombent toutefois à l'acheteur dès la mise de celle-ci à sa disposition.

Toute somme non payée à l'échéance convenue porte de droit intérêt jusqu'au parfait paiement à un taux annuel supérieur de trois points au taux d'escompte de la banque de France soit $3.99\% \times 3 = 11.97\%$ pour 2008.

La loi de modernisation de l'économie N°2008-776 du 4 Août 2008 **impose un délai de paiement maximum de 45 jours fin de mois ou de 60 jours nets**, à compter de la date d'émission de la facture.

Respectez la date de règlement notée sur la facture.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sera due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n°2012-387 du 22 mars 2012.

Cette indemnité est fixée à 40€ par le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012.

Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode de transport, et sont payables à Pommard.

En cas d'avaries survenues au cours du transport, lorsque les marchandises ne sont pas livrées par nos soins, il incombe au destinataire d'exercer tous recours contre le transporteur, conformément aux articles 105 et 106 du Code de Commerce.

Par contre, lorsque nous livrons nous-mêmes les marchandises, les réclamations doivent être faites à la livraison.

En cas de litige, tant avec nos fournisseurs, qu'avec nos clients, attribution de compétence est faite aux tribunaux de notre siège social.